

Modification de droit commun n°4
Commune de MONTMELARD
Echelle : 1 : 7 500



Ua	Secteur de bâti traditionnel
Ub	Secteur à dominante pavillonnaire (Ubx : sous-secteur)
Uc	Secteur à dominante d'habitat collectif
Ui	Secteur dédié aux activités économiques
Uh	Secteur de hameaux
Ue	Secteur d'équipement d'intérêt collectif
UL	Secteur à vocation de loisirs/tourisme
1AUa	Secteur ouvert à l'urbanisation à vocation d'habitat
1AUnc	Secteur ouvert à l'urbanisation à vocation d'habitat avec assainissement non collectif
2AUa	Secteur fermé à l'urbanisation à vocation d'habitat
1AUl	Secteur ouvert à l'urbanisation à vocation d'activités
2AUl	Secteur fermé à l'urbanisation à vocation d'activités

A	Secteur agricole
AI	Secteur agricole autorisant les constructions
AL	Secteur agricole de loisirs
N	Secteur naturel
Nc	Secteur naturel de corridors
Np	Secteur naturel d'intérêt patrimonial
Nj	Secteur naturel de jardin
Ne	Secteur naturel dédié aux équipements d'intérêts collectifs
Nf	Secteur naturel d'activité forestière
NL	Secteur naturel de loisirs
Nt	Secteur naturel admettant les hébergements touristiques

 Elément remarquable du paysage (Boisement) protégé (L151-19)

 Zone inondable

	Repérage des Orientations d'aménagement et de Programmation (L151-6 et L151-7)
	Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global (L151-41 5°)
	Emplacement réservé (L151-41 1° à 3°)
	Diversité commerciale à protéger ou à développer (L151-16)
	Bâtiment susceptible de changer de destination (L151-11 2°)
	Nouvelles constructions non portées au cadastre
	Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre (pour information)
	Zone d'Aménagement Différé (pour information)

